

DEPARTEMENT DU
PUY DE DOME

ARRONDISSEMENT DE
CLERMONT-FERRAND



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2023
N° 2023.09.03

Conseillers en exercice	33	L'an deux mille vingt trois, le dix neuf septembre à 20:00 , le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, après convocation légale du mercredi 13 septembre 2023, sous la présidence de M. Jean-Paul CUZIN, Maire.
Présents	25	
Absents représentés	8	
Absents non représentés	0	

Étaient présents :

Jean-Paul CUZIN, Patrick NEHEMIE, Christian DURANTIN, Christine LECHEVALLIER, Martine MÉZONNET, Michel PRÉAU, Yaëlle MATHIEU-PÉGART, Cristina MESLET, Aïcha GASSER, Béatrice STABAT-ROUSSET, Francis GAUMY, Josiane MARION, Jean-François VIGUÈS, Vivien GOURBEYRE, Aurélien BAZIN, Olivier DEVISE, François ULRICH, Hélène VEILHAN, Dominique MOLLE, Marie-Laure LANCIAUX, Jean-Pierre COGNERAS, Alain DUMEIL, Damien MARTIN, Josiane BOHATIER, Jean-François MAUME

Absents représentés :

Nadine DAMBRUN représentée par Christian DURANTIN
Guy PICARLE représenté par Jean-Paul CUZIN
Hervé GRANDJEAN représenté par Michel PRÉAU
Valérie BERTHÉOL représentée par Josiane MARION
Damien PESSOT représenté par Martine MÉZONNET
Philippe ROCHETTE représenté par Christine LECHEVALLIER
Françoise MASSOUBRE représentée par Aïcha GASSER
Aline FAYE représentée par Jean-François MAUME

Jean-François VIGUÈS a été nommé secrétaire de séance.

**SECURISATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX :
ÉTAT/CONTRAT DE RELANCE DE TRANSITION ECOLOGIQUE : DEMANDE DE
SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES
RURAUX (DETR)**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant le coût total de l'opération est estimé à 51 000,00 € HT.

Considérant le plan de financement prévisionnel ci-dessous,

DEPENSES		RECETTES	
Investissement :		Etat	40 800,00€
GS Jean ZAY	15 000,00 €	<i>Dotation d'Equipe- ment des Territoires Ruraux</i>	
GS du MASAGE	8 000,00 €		
CS de la Mourette	12 500,00 €	Autofinancement :	10 200,00 €
Supervision	13 000,00 €		
Aléas (5%)	2 500,00 €		
TOTAL en € H.T.	51 000,00 €		51 000,00 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par 33 Voix Pour décide :

- **DE SOLLICITER** la demande de subvention auprès de l'État au titre de l'opération de sécurisation des bâtiments communaux, et ce, afin d'anticiper les financements sur ce projet.

LE MAIRE
Jean-Paul CUZIN